COUPEMENT

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:57)

[1] COUPEMENT Médecine - Médecine

nom masc.
Etymologie FEW II-2 871a : colaphus

Définition Fait d'abîmer ou de détruire une partie du corps par une coupure accidentelle, lors d'une intervention chirurgicale*.

Citations

- […] et ceste maniere de sainie est sauve de decorrement de sanc et de copement de nerf, et vaut mues que li sainie dou lonc ne dou large.
 Anon. [Albucasis], *Cyrurgie, ca 1250, fol. 61rb.*